

APPEL A COMPETENCES (RFI)

Projet d'achat relatif à la mise à disposition d'une plateforme numérique multi-déménageurs et prestations associées

Note à l'attention des opérateurs économiques

1. Précisions liminaires

Le questionnaire joint à la présente note ne constitue ni une consultation, ni un appel d'offres, ni un quelconque engagement des porteurs du projet à lancer ultérieurement une consultation sur l'objet de la demande d'information.

Réciroquement, les réponses au questionnaire ne revêtent aucune valeur contractuelle de la part de leurs auteurs.

2. Objet et contexte de la demande

La présente demande se place dans le cadre d'analyses préliminaires conduites par le bureau des achats immobiliers et prestations du service de l'achat, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur (SAILMI/SDASEM/BAIP), et de la Direction de la modernisation et de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur (DMATES).

La demande d'informations a pour objectif d'identifier les opérateurs économiques susceptibles de répondre aux besoins, les solutions proposées et de déterminer des conditions générales de réalisation du projet.

3. Présentation générale du projet

La présente demande d'informations est un appel à compétences ayant pour objectif de mettre en place un support contractuel pour l'assistance au déménagement des préfets et sous-préfets. Il s'agit de mettre en relation les préfets et sous-préfets et des opérateurs privés par le biais d'une plateforme numérique internet.

Pour information, le dispositif actuel de prise en charge des frais de déménagement est régi par les décrets n°90-437 du 28/05/1990 et n°89-271 du 12/04/1989.

4. Protection des informations communiquées

L'exploitation des réponses est réalisée par les personnels du ministère de l'Intérieur. Les informations sont portées à la seule connaissance des membres du projet.

5. Modalités de correspondance et de remise des réponses

Les opérateurs économiques intéressés transmettent leurs coordonnées par courrier électronique sur la PLACE :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Les réponses doivent être transmises au plus tard le **1^{er} aout 2025 à 12h00** (heure de Paris).

- ***Contenu des dossiers de réponse***

Les réponses au questionnaire peuvent être présentées directement en complétant le document « support de réponse », joint à la présente note. Les opérateurs économiques peuvent compléter leur réponse en portant à l'attention de l'administration toute information qu'ils jugeraient utile.

- ***Demande de précisions et remise des dossiers de réponses***

Les opérateurs économiques peuvent demander des précisions sur la demande d'informations. La demande de précisions doit être adressée par courrier électronique via la PLACE.

6. Calendrier

Dans le cadre des analyses préalables, les opérateurs économiques sont informés que des entretiens de sourcing pourront être organisés.

La consultation est susceptible d'être publiée sur la plateforme des achats de l'État (PLACE) au cours du troisième trimestre 2025.